

Parc Lescure : des espaces sportifs extérieurs pour tous

L'espace sportif du Parc Lescure, inauguré en 1924 abrite le stade Chaban-Delmas mais aussi des [installations sportives](#) accessibles à tous, notamment des terrains multisports extérieurs en accès libre. A partir de mars 2025 pendant plusieurs mois, ces espaces de plein air font l'objet d'une rénovation complète. Les espaces sportifs bâtis (gymnases) et le stade ne sont pas concernés par cette phase de travaux et restent ouverts.

L'objectif de ce chantier d'envergure de 5,4 M€ est de transformer l'espace en un site « sport pour tous » avec un accès libre. Pour y parvenir, différents plans d'action sont menés.

Les équipements sportifs

- Rénovation de la piste d'athlétisme dans ses dimensions actuelles, avec un revêtement synthétique souple.
- Création d'un espace fitness sur l'emprise du parking couvert Albert Thomas.
- Rénovation des courts de tennis et couverture individuelle avec panneaux photovoltaïques des 3 courts et installation d'un éclairage.
- Création d'une piste de padel.
- Création d'une rampe fitness et circuit de course.
- Rénovation des terrains de basket et création de basket 3x3
- Rénovation du terrain de handball et mise en place de pare ballons.

Un traitement environnemental ambitieux

- Augmentation de la végétalisation du site avec ajout de zones d'ombre et de fraîcheur (7 000 m²) ; plantation de 45 arbres et plus de 600 arbustes.
- Désimperméabilisation des sols sur 3 000 m².
- Amélioration de la qualité de l'éclairage, plus harmonieux, plus discret et plus qualitatif avec des LED.
- Couverture indépendante des courts de tennis, dotée de 1 600 m² de panneaux photovoltaïques, soit 403 kWc pour une production de 443 300 kWh.

Rester dans l'esprit architectural des années 1950

- Maintien de l'encaissement des courts de tennis.
- Maintien des allées entre les courts de tennis.
- Remplacement à l'identique de la clôture béton, interrompue par des escaliers, des piliers et des haies basses enserrant les courts.
- Maintien des gradins du court central.

Le projet de rénovation est étroitement surveillé, car le stade Chaban-Delmas et l'espace sportif du Parc Lescure sont considérés comme des exemples remarquables d'architecture contemporaine et bénéficient d'une protection dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ils sont également inscrits au patrimoine des monuments historiques (arrêté du 24/10/2022).